

## 1. Choix de vie

« Je suis chez moi. Je peux me servir un petit déjeuner à l'heure que je souhaite. Je peux personnaliser ma chambre ».

## 2. Cadre de vie

« J'ai donné mon accord pour mon entrée à la Résidence les Plaines : mon consentement est recherché ».

## 3. Vie sociale et culturelle

« J'ai la possibilité de poursuivre ma vie sociale et de sortir seul(e) librement ou assisté(e) si besoin, accompagné(e) de mon entourage ou avec l'aide du personnel grâce au minibus adapté aux fauteuils ».

## 4. Présence et rôle des proches

« Ma famille, mes amis peuvent se rassembler ici pour un anniversaire, une fête. Ma famille peut venir partager un repas avec moi. Ici tout est mis en œuvre pour faciliter les rencontres, les échanges. Mon intimité est préservée : ne rentrent chez moi que les personnes qui y sont invitées. Je suis chez moi, je reçois mes proches à l'heure que je souhaite ».

## 5. Patrimoine et revenus

« Je suis libre de disposer de mes biens et d'être accompagné(e) si besoin ».

## 6. Valorisation de l'activité

« Je peux exprimer mes souhaits et mes désirs, ils seront satisfaits au mieux des possibilités. J'ai le choix de participer à diverses activités qui me correspondent. A travers celles-ci, je peux continuer à faire ce que j'aime ou bien découvrir de nouveaux univers. L'échange, le partage, la rencontre sont au cœur des animations individuelles ou collectives »

## 7. Liberté d'expression et liberté de conscience

« Je suis libre de continuer ma vie associative, de vivre selon mes croyances et de poursuivre mes activités politiques. Je suis libre d'aller voter et d'être accompagné(e) si besoin ».

## 8. Préservation de l'autonomie

« Je veux exercer mon libre arbitre en toute circonstance quel que soit mon degré de dépendance et de handicap et je suis accompagné(e) selon mes capacités et besoins. » « Je dois être respecté(e) dans ma globalité ».

## 9. Accès aux soins et à la compensation des handicaps

« Je suis entouré(e) par une équipe soignante et tout est mis en œuvre pour que je reçoive les soins nécessaires et adaptés dont j'ai besoin. Ma famille peut également me prodiguer des soins. Mon consentement éclairé est recherché ».

## 10. Qualification des intervenants

« L'ensemble des professionnels de tous les services est qualifié et formé à « l'Humanitude » mais également à d'autres techniques permettant d'avoir un accompagnement adapté aux résidents ».

## 11. Respect de la fin de vie

« Je peux vivre le terme de mon existence dans les conditions que je souhaite, respecté(e) dans mes convictions, écouté(e) dans mes préférences et entouré(e) comme je le désire. Par exemple, je peux décider de passer mes derniers moments ici à mon domicile ».

## 12. La recherche : une priorité et un devoir

« L'ensemble des professionnels de l'établissement est engagé dans une recherche appliquée pour améliorer les prestations au quotidien par une écoute professionnelle et empathique des résidents et une analyse régulière des pratiques. Je suis partenaire et je participe à l'amélioration de mon accompagnement ».

## 13. Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

« Si je suis en situation de vulnérabilité tout sera mis en œuvre pour me protéger ainsi que mes biens mais mon avis sera toujours recherché. »

## 14. L'information

« Quelles que soient les décisions à prendre, je dois en être le premier ou la première informé(e) et je reste libre de mes choix. Je suis assisté(e) chaque fois que nécessaire pour prendre ces décisions ».